

MODERNISATION DES LOCAUX DU CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS « PÔLE DES METIERS »

A - DESCRIPTION ET OBJECTIFS DU PROJET

Le C.F.A. « Pôle des Métiers » est actuellement implanté à Epinal sur deux sites géographiques accueillant respectivement :

- Rue Galtier
 - La restauration des apprentis
 - Les laboratoires et salles de technologie du secteur alimentaire

- 16 Avenue Dutac
 - l'administration du C.F.A. « Pôle des Métiers » et l'espace professeurs
 - les salles d'enseignement général
 - les ateliers techniques et locaux spécifiques pour la formation aux métiers de l'automobile, de la coiffure, de l'esthétique, de la vente - commerce, préparateurs en pharmacie
 - le centre de ressources (documentation et informatique e-lorraine)
 - la salle de sport
 - le foyer et les internats filles et garçons.

Le projet de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges s'inscrit dans la démarche globale de doter l'organisme consulaire d'un centre de formation par l'apprentissage performant répondant à une triple attente :

- d'abord la volonté gouvernementale d'insertion des jeunes par la formation professionnelle et particulièrement relayée par la politique mise en place par le Conseil Régional de Lorraine depuis 2004
- ensuite, l'impérieuse nécessité pour les employeurs, et notamment ceux de l'artisanat, de pérenniser à la fois leurs métiers et leurs structures en accueillant en leur sein des jeunes de mieux en mieux formés et de plus en plus qualifiés bénéficiant d'organismes de formation performants et adaptées aux nouvelles exigences du monde de l'entreprise
- enfin le souhait du public des jeunes et de leur famille de pénétrer plus tôt dans la réalité du monde du travail par une accession rapide et efficace aux qualifications et diplômes conduisant directement à l'apprentissage des métiers, véritable ouverture sur la vie professionnelle.

Or, précisément aujourd'hui, le C.F.A. « Pôle des Métiers » présente des limites qui l'empêchent de répondre avec la plus grande pertinence à ces attentes du politique, de l'entreprise, des jeunes.

Trois besoins et enjeux président à ce projet de modernisation :

- la sécurité, l'hygiène et les conditions de travail

Le risque sécuritaire lié à l'existence de deux sites géographiquement distincts ne peut aujourd'hui être contourné qu'à la seule condition de ramener - avenue Dutac -, l'ensemble des structures utilisées par le C.F.A. « Pôle des Métiers », afin d'éviter toute

sortie de l'établissement. Les risques HSCT ne pourrait se résorber dans les locaux de restauration comme dans les laboratoires pratiques qu'au prix d'un effort financier considérable de remise aux normes.

- La cohérence des lieux de vie scolaire

Un ensemble de formation unique réunissant tous les lieux de vie d'une structure tournée vers le pensionnat ou le demi-pensionnat (lieux de travail, lieux de repos et de loisirs, lieux de restauration) serait seul garant du respect des impératifs de communication, de praticabilité et de pédagogie qui s'imposent à un établissement tel que le Pôle des Métiers.

- La réhabilitation de l'outil de formation

Pour conserver son attractivité, le C.F.A. « Pôle des Métiers » doit s'adapter à un environnement changeant. Réformer ses propres formations en développant des partenariats locaux, régionaux et internationaux, ouvrir son espace à d'autres secteurs d'activité en tension et à la formation continue dans son cœur de métier, telles sont les pistes qu'il doit expérimenter. Seule une modernisation de son outil de travail permettra de l'engager sur cette voie.

Le projet consiste donc à :

- Acquérir les sites actuels du Pôle Emploi et du garage Monin (Hertz) situés avenue Dutac à Epinal pour disposer d'un foncier suffisant pour accueillir le projet,
- Transférer l'ensemble des installations actuelles du site de la Rue Galtier à Epinal (laboratoires alimentaires, salles de formation et service de restauration) sur le site de l'avenue Dutac,
- Revisiter l'organisation du nouvel ensemble pour favoriser soit une organisation de l'espace par métier, limitant le déplacement de stagiaires et favorisant l'identification au métier, soit par une approche bipolaire séparant l'enseignement général de l'enseignement professionnel.

B - BESOINS EN ESPACE

Tous les espaces définis ci-après ont fait l'objet d'une concertation entre les professeurs du C.F.A. et les représentants des professions concernées.

Ils représentent les besoins nés du transfert d'un site vers l'autre et de la nécessaire modernisation des installations pour répondre aux normes d'enseignement des pratiques professionnelles.

Le détail de ces besoins en espace est présenté en annexe du présent document.

C - LE BUDGET PREVISIONNELL TTC

- acquisition du foncier et locaux 1 900 000 €
- travaux 6 300 000 €
- études et prestations..... 1 300 000 €